

## AGRICULTURE. La Ferme de Servigny pourrait-elle perdre 20 % de ses terres cultivables ?

SAVIGNY-LE-TEMPLE/LIEUSAINT Dans une lettre ouverte adressée aux maires de Sénart, aux élus régionaux et départementaux, et à l'agglomération Grand Paris Sud, plusieurs associations de défense de l'environnement se sont émues du projet de l'EPA Sénart d'amputer de 35 hectares la ferme-cueillette de Servigny pour un projet de zone industrielle.



Les 35 hectares concernés par le projet de l'EPA Sénart Document transmis à RSM77

Al'heure où la préservation des terres agricoles est devenue une nécessité pour grand nombre de communes et d'agglomérations, une information étonnante a été mise au grand jour la semaine passée, avec un projet de l'EPA Sénart (Etablissement public d'aménagement) d'amputer 35 hectares de terres fertiles de la ferme-cueillette de Servigny, située en grande partie sur Lieu-saint, mais aussi sur Savigny-le-Temple, ville également engagée pour l'agriculture urbaine à travers son programme ville nourricière, pour y installer une nouvelle zone industrielle.

Une situation qui a fait réagir de nombreuses associations de défense de l'environnement, qui ont adressé une lettre ouverte aux maires de Sénart, aux élus régionaux et départementaux, et à l'agglomération Grand Paris Sud, en demandant notamment « **d'agir pour la sanctuarisation, par un bail de long terme de la ferme-cueillette de Servigny et de ses terres, car elle apporte des réponses aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité, elle est un lieu de rencontre, de partage, de lien social et elle répond aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud** ».

« La bonne solution serait de retravailler le dossier **MARIE-LINE PICHERY, MAIRE DE SAVIGNY-LE-TEMPLE** »

**« Il faut savoir que cette partie de l'exploitation, qui est sur le territoire de Lieu-saint, est en zone urbanisable depuis une trentaine d'années et la création de la ZAC du Carré Sénart, précise Marie-Line Pichery, maire de Savigny-le-Temple, mais aussi présidente du conseil d'administration de l'EPA. D'abord, il faut comprendre que l'EPA, ce sont des représentants et des élus locaux, qui n'ont pas forcément la même vision pour le territoire. L'Etat, qui est propriétaire des terres - l'exploitation étant en bail précaire-et l'EPA ont tout à fait le droit, légalement, d'envisager d'y faire un projet de zone industrielle. Ce terrain a d'ailleurs été retenu comme sites clés en main France 2030, et je comprends que Michel Bisson, en tant que maire de Lieusaint, s'y intéresse dans le cadre de la réindustrialisation de la France. Maintenant, il faut aussi prendre en compte le fait que la dimension écologique n'était pas la même il y a trente ans qu'aujourd'hui. C'est pourquoi je crois que la bonne solution serait de retravailler le dossier, de conserver ces terres pour leur usage agricole, et trouver un autre emplacement pour un projet industriel ».**

**« Ca pourrait mettre la ferme en péril LUC SIGNOLLE, EXPLOITANT »**

Installée là depuis 1912, la Ferme de Servigny, qui s'étend sur 180 hectares, et qui propose sa cueillette depuis 1985, pourrait ainsi voir 20% de ses terres se volatiliser si une telle opération venait à se réaliser.

Au courant de la situation de cette parcelle depuis de nombreuses années, Luc Signolle, qui exploite cette ferme depuis 1991, se veut confiant sur l'avenir du terrain. **« On est en contact régulier avec les maires de Savigny et de Lieu-saint, explique-t-il. Cette parcelle est une zone très importante de notre exploitation, avec une terre très riche pour les cultures. Elle nous permet notamment de faire des rotations légumières, pour laisser les sols se reposer ailleurs. On a plusieurs spots, qui nous permettent de faire tourner les cultures. A cet endroit, il est prévu, l'an prochain, des cultures maraîchères pour trois ans, avec des produits qui sont ensuite vendus en direct. Ce serait un coup dur si on venait à nous enlever ces terres, ça pourrait même mettre la ferme toute entière en péril. On est dans une zone où on valorise la production locale, dans une ville nourricière comme Savigny-le-Temple et on fait tout pour rentrer dans cette politique. On a mis en place une agriculture vertueuse, une agriculture de conservation des sols, sans labours, avec des engrais verts, tout ça pour vendre directement aux habitants. Ce serait dommage de tout gâcher. Il doit bien y avoir moyen de trouver d'autres terres moins bonnes à être cultivées sur le territoire. J'ai déjà pu évoquer des pistes avec les élus, j'espère que cela fonctionnera... »**

**« A travers les travaux qui ont été menés au travers du Scot (schémas de cohérence territoriale) et du Sdrif-E (schéma directeur environnemental d'Ile-de-France), nous avons choisi de sanctuariser, sur le territoire, 850 hectares pour l'agriculture, précise Michel Bisson, maire de Lieusaint et président de Grand Paris Sud. Sur ces 850 ha, 110 concernent la ferme de Servigny. Et il y a ces 35 hectares, qui, eux, font partie de la ZAC du Carré Sénart depuis 1996, et qui ont été retenus par l'Etat pour France 2030. Mais ça ne veut pas dire qu'il y a une entreprise qui va arriver là comme ça ! C'est juste un terrain situé en ZAC depuis 30 ans et qui est apte à recevoir une industrie, rien d'autre. Maintenant, je suis en contact régulier avec M. et Mme Signolle, les exploitants, et on va voir comment concilier ce qui est le mieux pour eux et leur exploitation et les engagements pris avec France 2030. Et on trouvera un terrain d'entente, j'en suis persuadé ! »**

*par •Eric Van Overtveld*